

ÉTAT DE NEUCHÂTEL Les parchemins et précieux documents sont trop à l'étroit. Les archives quitteront le Château

VIRGINIE GIROUD

Les archives de l'Etat de Neuchâtel, à savoir plus de 10 kilomètres linéaires de parchemins et de documents historiques concernant le canton, devront quitter définitivement le Château. «Cela me désole, car c'est un beau cadre de travail», confie Lionel Bartolini, chef de l'Office des archives de l'Etat. «Mais les locaux ne sont plus adaptés. La capacité d'archivage y est de 12 kilomètres linéaires. D'ici trois à quatre ans, nous serons pleins. Sans parler du danger d'incendie.»

Les visiteurs ont été informés de cette problématique, samedi à l'occasion des portes ouvertes des archives de l'Etat qui ont attiré la foule. «Nous envisageons la construction d'un nouveau bâtiment capable de répondre aux besoins de stockage pour les 50 à 100 prochaines années», indique Lionel Bartolini. «Mais je ne peux pas encore vous dire où il sera situé dans le canton. Nous sommes dans la première phase d'évaluation des besoins.»

Une demande de crédit d'étude sera adressée au Grand

Conseil en 2018. La phase de réalisation est prévue dès 2020, pour autant que le crédit de construction soit accepté par les députés.

Négociations secrètes

En attendant le nouveau bâtiment, les visiteurs ont pu découvrir le charme encombré des locaux aux catelles de verre, construits sous le Château entre 1909 et 1912, et qui renferment de véritables trésors, dont certains datent du 12^e siècle.

«Vous pouvez voir ici des lettres manuscrites des réformateurs Calvin et Farel, ainsi qu'une lettre de Jean-Jacques Rousseau, rédigée lorsqu'il était à Môtiers en 1765, et qui s'engage à ne plus formuler de critiques envers la religion», raconte un collaborateur de l'Office des archives, devant un public captivé.

Les passionnés d'histoire découvrent également des écrits de 1917 attestant de l'existence de négociations de paix secrètes entre l'Autriche-Hongrie et la France, qui se sont tenues à Neuchâtel, dans un appartement de la rue du Pommier.



Les visiteurs étaient nombreux à découvrir les trésors des archives conservés sous le Château. LUCAS VUITEL

Ils ont aussi l'occasion de se plonger dans des textes plus ordinaires, comme des récits de voyage, des recettes de cuisine, la correspondance d'une jeune femme partie à Vienne dans les années 1930 comme

filles au pair. Ces documents proviennent de l'association Archives de la vie ordinaire, invitée des portes ouvertes, active depuis quinze ans à Neuchâtel dans le but d'éviter que des papiers de famille ne dispa-

raissent lors d'un décès ou d'un déménagement.

Urgent travail prioritaire

Un travail insoupçonné et urgent réalisé aux archives a également été présenté au public: depuis

2015, Christophe d'Epagnier, employé de l'office, recherche des documents permettant de prouver l'existence de placements administratifs forcés, chapitre sombre de l'histoire suisse entre 1930 et 1980. «Nous avons reçu une centaine de demandes de la part de victimes de ces placements, qui ont jusqu'en mars 2018 pour demander réparation auprès de la Confédération. Ce travail a donc un caractère prioritaire.»

Les documents recherchés sont des procès-verbaux d'interrogatoires ou des expertises médicales détenus soit par l'Office des mineurs et des tutelles, soit par les institutions: «On fait appel à des orphelinats, des foyers, des pouponnières», détaille Christophe d'Epagnier.

Samedi en fin d'après-midi, Christine Rodeschini, archiviste cantonale adjointe, était enchantée «de l'intérêt marqué des visiteurs lors de ces portes ouvertes. Nous avons accueilli des chercheurs, des universitaires, le grand public, mais aussi des touristes. Les gens s'intéressent à notre métier et sont surpris de l'immense variété de nos tâches.»